



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 06130

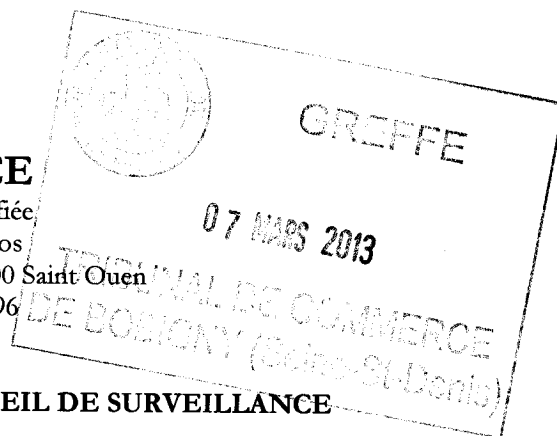
Numéro SIREN : 479 906 596

Nom ou dénomination : 3C FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2013 sous le numéro de dépôt 5249

## 3C FINANCE

Société par actions simplifiée,  
au capital de 100.000 euros  
Siège social : 4 rue Gambetta – 93400 Saint Ouen  
RCS Bobigny 479 906 596



### PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 05 MARS 2013

#### EXTRAIT

L'an deux mille treize,  
Le 05 mars 2013, à 11 heures,

Le Conseil de Surveillance de la société 3C FINANCE s'est réuni au 11, Boulevard Sébastopol, Paris 1<sup>er</sup>, sur la convocation de son Président, M. Thierry TOMASOV, par lettre en date du 1<sup>er</sup> mars 2013.

Sont présents :

M. Thierry TOMASOV  
Monsieur Jean-Marc PELTON

Président du Conseil de Surveillance  
Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

M. Philippe BONNEAUD  
M. Jacques MOULINEC

Président du Directoire  
Membre du Directoire  
Directeur des activités BPO et IT Services

Mlle Vanessa BRIOLLET  
M. Renaud LE YOUDEC

Constatant que l'intégralité des membres du Conseil est présent et que le quorum est atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Il est proposé au Conseil que Mlle. Vanessa BRIOLLET soit nommée Secrétaire de séance, ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

.../...

#### 1. Composition du Directoire

Monsieur Philippe BONNEAUD expose les raisons qui le conduisent à démissionner de son mandat de Président de la Société et corrélativement de ses mandats de membre et de Président du Directoire, avec effet à l'issue de ce Conseil.

.../...

Le Conseil prend acte de cette décision et remercie Monsieur BONNEAUD de son action à la tête du Directoire.

Sur proposition du Président, et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de coopter Monsieur Renaud LE YOUDEC en qualité de membre du Directoire avec effet à l'issue de ce Conseil et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Renaud LE YOUDEC accepte le mandat qui lui est confié et déclare que rien ne s'oppose à sa nomination. Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

## **2. Présidence du Directoire**

Sur proposition du Président, et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur Renaud LE YOUDEC en qualité de Président du Directoire et de Président de la Société avec effet à l'issue de ce Conseil et pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur Renaud LE YOUDEC remercie le Conseil de sa confiance et accepte le mandat, à l'exercice duquel rien ne s'oppose.

.../...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un Administrateur et le Secrétaire.

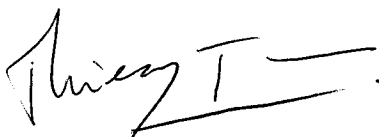
Un Membre du conseil

Monsieur Jean-Marc PELTON

*Certifié conforme à l'original*

Le Secrétaire

Le Président

  
Monsieur Thierry TOMASOV

Mademoiselle Vanessa BRIOLLET